

**Protocol  
d'Action  
« Qualité  
Scolaire »**

présenté par Jean-Claude Fandel

# Le PAQS : mise en œuvre de la

- Loi du 25-06-04.
- Motion de la Chambre des Députés adoptée le 15-03-05 demandant au Gouvernement de « mettre en place un dispositif d'évaluation et d'accompagnement sur base d'un rapport annuel auquel chaque établissement et chaque école peut recourir pour élaborer un plan de développement de l'école et d'amélioration de la qualité de son enseignement ».

# Le PAQS : une évaluation

- sommative : diagnostic et bilan
- formative : participation de l'école
- complétée par une auto-évaluation des établissements

# Le PAQS : les principes

- « Séparation des pouvoirs » entre évaluateurs, accompagnateurs, contrôleurs et écoles
- Travail en équipes
- Dialogue et consultation

# La qualité scolaire : définition

1. Nombre élevé de certifications élevées  
(one step up)
2. Satisfaction des « utilisateurs »
3. « Input » vs « output »
4. Attitudes citoyennes et professionnelles
5. Rationalité de l'organisation

# Le PAQS : les objectifs

- Équité
- Responsabilité
- Performance

# L'instrument d'évaluation : le « rapport lycée » (RL)

- Volet descriptif (input)
- Volet résultats (output)

# Le « rapport lycée » : volet descriptif

1. Composition et fonctionnement
2. Population scolaire
3. Organisation de l'enseignement
4. Ressources humaines
5. Ressources matérielles
6. Organisation pédagogique

# Le « rapport lycée » : volet résultats

7. Résultats scolaires
8. Calculs de valeur ajoutée
9. Résultats au questionnaire « Lycée »

# Le PAQS : le déroulement

1. Élaboration du RL par le SCRIPT
2. Réunion d'un groupe mixte MENFP
3. Présentation du RL au lycée
4. Auto-évaluation et prise de position du lycée
5. Discussion et adoption du PAQS
6. Contrôle de la mise en œuvre

# Le PAQS : Le calendrier

1. « Visites évaluation »  
au cours de la 1<sup>e</sup> moitié du 1<sup>er</sup> trimestre.
2. Auto-évaluation et prise de position du Lycée  
avant la 2<sup>e</sup> moitié du 2<sup>e</sup> trimestre.
3. Discussion et adoption du PAQS  
à la fin du 2<sup>e</sup> trimestre.
4. Mise en œuvre et contrôle à partir de  
juillet au MENFP, de septembre dans les lycées.
5. Opération par boucles de 3 ans  
(7 à 9 lycées par année scolaire).

# Le PAQS : Les mesures de développement scolaire

- Aménagement du contingent
- Ami critique externe
- « Coaching » et médiation
- Formations continues
- Mesures d'appui et cours spécifiques
- ...

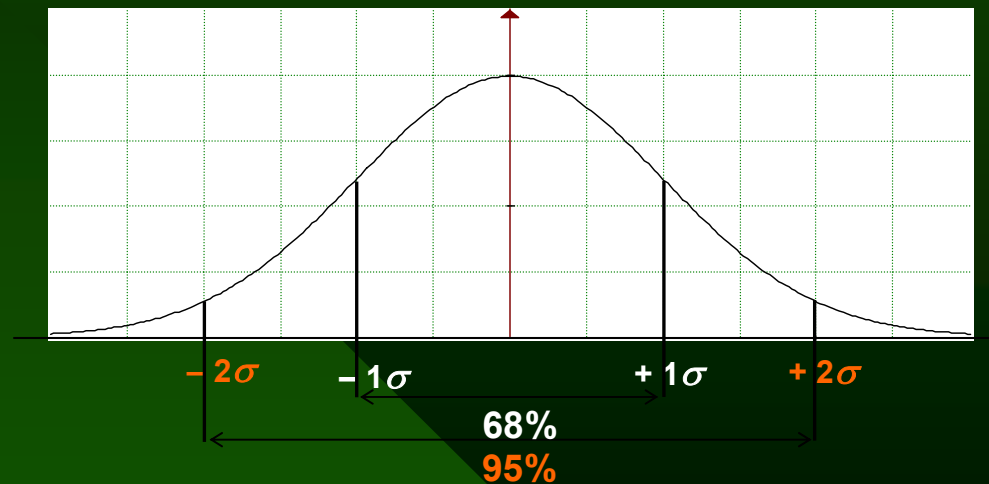
# Le PAQS : les indicateurs (1)

Avant-propos 1 (Einstein) :

« Not everything that can be counted counts and not everything that counts can be counted »

# Le PAQS : les indicateurs (2)

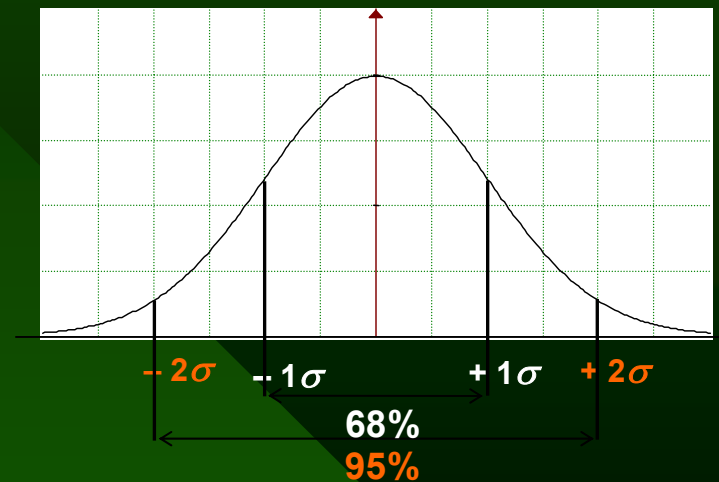
Avant-propos 2 (Gauss) :



La moyenne et l'importance de l'écart-type

# Le PAQS : les indicateurs (2)

Avant-propos 2 (Gauss) :



La moyenne et l'importance de l'écart-type

# Le PAQS : les indicateurs (3)

1. Les taux de notes insuffisantes
2. Les notes moyennes et leurs écarts-types
3. Les taux de passage pondérés
4. Les taux de réussite aux examens de fin d'études
5. Les taux d'absence des élèves
6. Les taux d'élèves quittant l'école sans certification

# Le PAQS : les indicateurs (4)

7. Les rangs percentiles
8. Les valeurs-clés des épreuves communes
9. Les indicateurs définis dans le cadre des PE, des PI et des plans de FOCO
10. Les indicateurs proposés par les lycées

# La définition du rang percentile

Le rang percentile d'un élève est :

« le pourcentage d'élèves (de sa classe) qui ont eu une note plus faible que lui dans cette même épreuve ».

# L'utilité du rang percentile (1)

La vraie valeur de 29 points – sans R.P.

Élève	Allemand		Français		Mathématiques	
	Note	R.P.	Note	R.P.	Note	R.P.
No 1	29		29		39	
No 2	17		26		36	
No 3	43		29		33	

# L'utilité du rang percentile (2)

La vraie valeur de 29 points – avec R.P.

Élève	Allemand		Français		Mathématiques	
	Note	R.P.	Note	R.P.	Note	R.P.
No 1	29	17.65	29	47.06	39	70.59
No 2	17	0.00	26	41.18	36	58.82
No 3	43	87.50	29	43.75	33	53.33

# Le PAQS : Vos questions, vos suggestions.

